



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question écrite n° 10229

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur la grève des techniciens du palais Garnier contre la réforme des régimes spéciaux de retraite. Depuis vendredi dernier, jour du lancement du préavis de grève courant jusqu'à mercredi, l'établissement a dû annuler huit représentations, dont quatre de Tosca qui affichaient complet à Bastille (2 735 places). En cas d'annulation des deux spectacles programmés mercredi, l'Opéra aurait perdu au total 2,2 millions d'euros, selon la direction. Les 1 680 salariés permanents (pour 1 700 pensionnés) de l'opéra cotisent à leur propre caisse de retraite, qui est à l'équilibre moyennant une subvention de l'État d'environ 10 millions d'euros par an, et constitue l'un des plus anciens régimes spéciaux en vigueur. Ce régime spécial a été instauré pour prendre en compte la pénibilité physique des métiers, notamment celui des danseurs, mais aussi pour permettre le renouvellement de la compagnie et préserver ainsi son niveau artistique. Il souhaite connaître sa position sur l'avenir spécifique du régime spécial de retraite dont bénéficient les employés de l'Opéra Garnier.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10229

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 2007, page 7017

Question retirée le : 3 mai 2011 (Fin de mandat)